



Communiqué de presse

Le groupe ATLAND accompagne le perchiste Axel Chapelle sur la route des Jeux Olympiques

Paris, le 02 juillet 2018. Acteur global de l'immobilier, ATLAND s'engage pour le sport olympique français et annonce la signature avec le ministère des Sports du Pacte de performance, fruit de la mobilisation de l'État, des entreprises et du mouvement sportif en faveur de l'accompagnement professionnel des sportifs de haut niveau. ATLAND apportera un soutien financier et professionnel à Axel Chapelle, champion du monde junior du saut à la perche, considéré comme l'un des plus grands talents nationaux de la discipline, jusqu'aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo.

Tout au long de cet accompagnement, Axel Chapelle partagera son expérience de la compétition avec les collaborateurs d'ATLAND et sera initié aux différents métiers du Groupe ATLAND.

« Ambition, challenge, dépassement de soi dans un environnement très concurrentiel, sont autant de valeurs de l'univers sportif que chaque collaborateur d'ATLAND porte au quotidien. Nous sommes très fiers d'accompagner Axel dans sa carrière de sportif de haut niveau dans une discipline où il s'impose peu à peu comme un des athlètes les plus prometteurs. Les victoires de demain se préparent aujourd'hui et nous mettrons tout en œuvre pour lui permettre de vivre sa passion dans les meilleures conditions » explique Georges Rocchietta, président du Groupe ATLAND.

« En tant que jeune athlète de haut niveau, le soutien sur le long terme d'ATLAND me permet de me concentrer sur mes objectifs avec plus de sérénité. Cela va me permettre de m'équiper, tout au long de l'année, pour les entraînements et les compétitions tout en élargissant mes horizons avec la découverte d'un nouvel environnement et de nouveaux métiers. C'est rassurant au quotidien et je suis très heureux de recevoir le soutien d'une entreprise en pleine croissance, implantée en Ile-de-France, ma région natale » explique Axel Chapelle.



De gauche à droite : Patrice GERGÈS (DTN Fédération Française d'Athlétisme), Brigitte DEYDIER (Ministère des Sports), Georges ROCCHIETTA (PDG du Groupe Atland), Axel Chapelle, André Giraud (Président de la FFA), Géraldine ZIMMERMAN (responsable du suivi socio professionnel des athlètes FFA)

La convention-cadre relative à la professionnalisation des sportifs de haut niveau : un accompagnement personnalisé des plus grands espoirs du sport français

Parmi les priorités du Ministère des Sports, la double réussite sportive et professionnelle des athlètes a fait l'objet, fin 2014, d'un « Pacte de performance » visant à favoriser la rencontre entre des entreprises et les plus grands espoirs des disciplines olympiques. L'objectif poursuivi étant de permettre aux jeunes athlètes potentiellement médaillables aux Jeux Olympiques & Paralympiques d'être accompagnés durant une olympiade par une entreprise leur offrant la possibilité de conjuguer de front carrière sportive et projet professionnel, à travers une convention-cadre relative à la professionnalisation des sportifs de haut niveau. Cela se traduit soit par la signature d'un contrat de travail (CDI ou CDD de droit commun) avec un temps de travail aménagé, soit par la signature d'un contrat de prestation d'image accompagné d'une clause relative à l'insertion professionnelle.

Axel Chapelle, un des plus grands espoirs de la perche française

A tout juste 23 ans, Axel Chapelle dispose déjà d'un palmarès et de performances qui le positionnent parmi les plus grands. Champion de France cadet en 2011 et 2012, vice-champion d'Europe junior en 2013, il devient à 19 ans le second perchiste français de l'histoire, après Jean Galfione, à remporter le titre de Champion du Monde junior, en franchissant la barre de 5,55m. Au même âge, la légende de la discipline Sergueï Bubka détenait un record de 5,70m et le recordman du monde Renaud Lavillenie sautait 4,70m.

De « grand espoir de la perche française », Axel Chapelle devient rapidement une confirmation sur le circuit international. Dès 2017, il se qualifie pour la finale des Championnats du Monde de Londres (6ème place) avant d'établir son record personnel début 2018 (5,88m) lors du All Star Perche, se positionnant ainsi au 5ème rang des meilleurs performeurs mondiaux de l'année, et parmi les meilleurs perchistes français de l'histoire.

Axel Chapelle s'est fixé un objectif personnel de franchir la barre mythique des 6m dans les deux années à venir.

AXEL CHAPELLE

Pays :  France

Age : 23 ans

Spécialité : Perche

PALMARES ET RECORDS PERSONNELS

PALMARES

	Compétition	Résultat	Marque
2018	Championnats du monde en salle	10e	5,60 m
2017	Championnats d'Europe en salle	6e	5,80 m
	Championnats d'Europe espoirs	2e	5,60 m
	Championnats du monde	6e	5,65 m
2015	Championnats d'Europe espoirs	10e	5,20 m
2014	Championnats du monde juniors	1er	5,55 m
2013	Championnats d'Europe juniors	2e	5,25 m

RECORDS PERSONNELS

	Marque	Lieu	Date
Plein air	5,72m	Monaco	21 juillet 2017
En salle	5,88m	Clermont-Ferrand	25 février 2018

À PROPOS D'ATLAND

À la fois promoteur, investisseur et gestionnaire d'actifs, ATLAND, est un acteur global de l'immobilier de 130 collaborateurs, qui intervient sur deux marchés : le logement et l'immobilier d'entreprise. Ses clients sont les particuliers, les investisseurs professionnels et les entreprises.

Son pôle Promotion Logement - ATLAND Développement - réalise des opérations de logements principalement en Ile-de-France, sa production en 2018 est de 3 800 logements au travers de 70 opérations.

Sa filiale Foncière ATLAND, Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) spécialisée en immobilier d'entreprise, a trois activités : l'investissement, l'asset management et le développement de bâtiments clé-en-main. Sa filiale VOISIN, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF gère 3 SCPI pour le compte de 10 000 associés et deux OPCI professionnels avec comme associés PGGM et AG Real Estate.

Au 31 mars 2018 Foncière ATLAND gère pour compte propre et compte de tiers un patrimoine de 764 millions d'euros hors droits, dont 557 millions pour VOISIN, représentant un loyer total de plus de 53 millions d'euros.

Pour en savoir plus : www.atland.fr

CONTACTS PRESSE

AGENCE DAKOTA COMMUNICATION

Tél. 01.55.32.10.40 / Email : atland@dakota.fr